



Communiqué de presse
Paris, le 06/01/2023

PRECISIONS DE LA POSTE SUITE AU REPORTAGE DIFFUSE CE MATIN SUR FRANCE INFO

Le facteur continuera à passer quotidiennement, 6 jours sur 7, au domicile des Français pour leur distribuer les lettres, les colis, les journaux et magazines, et rendre les services de proximité comme le portage de repas ou de médicaments.

La distribution 6 jours sur 7 est inscrite dans la Loi. La Poste dément donc formellement la suppression des tournées quotidiennes du facteur.

Concernant les expérimentations mentionnées dans le reportage:

L'organisation de la tournée des facteurs date d'une période où le courrier en J+1 représentait la majorité des envois, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui (1,5% de la sacoche du facteur)

Les expérimentations mentionnées par France info concernent des organisations internes locales qui consistent à adapter la tournée du facteur en fonction de la nature et de l'urgence des différents services à distribuer sans conséquence pour les clients ni pour l'emploi des facteurs.

Chaque facteur aura toujours sa tournée attribuée. Il n'est pas question de réduire le nombre de tournées et le nombre de facteurs.

Toute adaptation se fera en concertation avec les postiers et les organisations syndicales comme toujours à La Poste.

Contact presse

La Poste : service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37